

LE Journal de Nanterre

ORGANE DES INTERETS LOCAUX
RÉPUBLICAIN INDÉPENDANT, POLITIQUE & LITTÉRAIRE
PARAISANT LE DIMANCHE

ADRESSER LES COMMUNICATIONS A L'ADMINISTRATION : 36, RUE DE SAINT-GERMAIN, NANTERRE
Les Annonces doivent parvenir au plus tard le Samedi matin au bureau du Journal

PRIX DE L'ABONNEMENT
Un an 3 fr.
donnant droit à la valeur de l'abonnement en Annonces

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
AUCUN ARTICLE NON SIGNÉ NE SERA INSÉRÉ

PRIX DES RÉCLAMES & ANNONCES : Réclames, la ligne 1^{re} page 1 fr., 2^e page 0 fr. 75, 3^e page 0 fr. 50 — Annonces, 4^e page 0 fr. 25

GRANDE Fête Foraine 1902

au profit des Œuvres de Bienfaisance

QUARTIER DE LA BOULE

Organisée par Souscription publique, sous les auspices de la Municipalité et le concours de diverses Sociétés

LES DIMANCHES 24 ET 31 AOUT

SAMEDI 23 AOUT, à 9 heures du soir, Salves de Bombes, Sonneries de Trompettes

DIMANCHE 24 AOUT

A 6 heures du matin, Cuverture de la Fête par des Salves de Bombes

A 2 heures, sous la Tente du Bal, Réception de la Municipalité et des Sociétés locales, avec le gracieux concours de la Symphonie « La Fraternelle », sous la direction de M. DUMONT.

A 4 heures, Place de la Boule, Grand Lâcher de Pigeons, par « L'Hirondelle » de Nanterre, sous la direction de M. ROMONT, président.

A 4 h. 1/2, rue Gambetta, Jeu du Baquet, pour les Garçons.

Le soir, à 9 heures,

BAL DE NUIT A GRAND ORCHESTRE

Danses gratuites, Brillantes Illuminations à l'Acétylène, par les procédés de MM. BRUËRE et CARPENTIER. — Prix d'entrée : 0.50 par personne donnant droit à un billet de Tombola gratuite.

JEUDI 28 AOUT

A 8 h. 1/2 du soir, place de la Boule, GRAND CONCERT GRATUIT, par la Musique du 119^e Rég^t d'Infanterie, sous la direction du chef, M. J. GAY, O. A. O.

Des Quêtes seront faites au profit des Œuvres de Bienfaisance de la Ville.

DIMANCHE 31 AOUT, Continuation de la Fête

A 6 heures du matin, Salves d'Artillerie, Place de la Boule.

A 2 heures du soir, Route de Paris, en face la Halte du Vieux-Chemin.

GRAND FESTIVAL DE GYMNASTIQUE

organisé par la Société « La Nanterrienne », sous la direction de MM. BIZOT et PICQ et le concours des Sociétés suivantes : La Régénératrice d'Asnières, L'Avant-Garde de Houilles, La Laborieuse de Rueil, La Municipale de Puteaux, La Société de Carrières Saint-Denis et les délégations des Sociétés En avant de Paris et La Vaillante de Clichy.

A 3 heures, rue Gambetta, Course pédestre avec Additions, pour les Garçons.

A 4 heures, route de Cherbourg, Jeu de la Boule (grande nouveauté), pour les Jeunes Filles.

Les inscriptions sont reçues chez M. LAISSE, place de la Boule, de 21 à 30 août, pour tous les Jeux

A 9 heures, route de Paris, en face la Halte du Vieux-Chemin

GRAND FEU D'ARTIFICE

Tiré par la Maison PALARDELLE

A 10 heures, BAL DE NUIT A GRAND ORCHESTRE. — Brillantes Illuminations à l'Acétylène. — Danses gratuites. — Prix d'entrée : 0.50 par personne, donnant droit à un billet de Tombola gratuite.

Suivi du TIRAGE DE LA TOMBOLA GRATUITE

Pendant la durée de la Fête Brillantes Illuminations à l'Acétylène

Les jeux de hasard, ainsi que la vente et l'usage des confetti et plumes de paon sont formellement interdits.

LE COMITÉ :

Le Président, L. BRETON. Le Président d'honneur, J. GAUTIER, Maire, O. Le Vice-Président, POIGNANT, Conseiller municipal.

Le Secrétaire, H. JACOBÉ. Le Trésorier, C. CARDINET. Le Commissaire général, L. DUPONT.

Les Membres de la Commission : JACOBÉ fils, BERNAUD, BOUTTEFROY, CAYRON, CHARPENTIER, QUILICI, LAISSE, LANJUN, LECANU, BARBET, RINGEVAL, BARBOUX.

Moyens de transport : Tramway à vapeur de Paris-Etoile à Saint-Germain (station Nanterre-la-Boule). — Chemin de fer de l'Ouest (gare Saint-Lazare), ligne de Saint-Germain.

L'ÉPINOCHÉ

Société Régionale des Pêcheurs à la ligne de la banlieue Ouest de Paris

Le concours de pêche que la Société « L'Épinoché » organise pour le 31 août promet d'être très réussi.

Plus de vingt prix de réelle valeur sont déjà parvenus, les organisateurs ont l'espoir que tout le monde sera content.

Nous rappelons que la date fixée pour les adhésions sera close le 28 au soir.

Le banquet étant facultatif, MM. les pêcheurs ne sont pas obligés d'y assister, cependant les organisateurs seraient très satisfaits de voir les sociétaires y prendre part. Le prix est de 3 fr. 50 par personne. Les dames sont admises.

Les prix seront exposés à partir du 23 août, 15, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Rueil.

À absent excusés : MM. Cusson, Picard, Noël et Caroni.

Le Conseil procède à la nomination d'un secrétaire pour la session d'août.

Par 12 voix contre 1 à M. Péan et 1 à M. Poignant sur 14 votants, M. Hébert est élu.

Adoption du procès-verbal de la dernière séance.

M. Hébert donne lecture du procès-verbal de la séance du 2 juin 1902. Ce procès-verbal est adopté après une observation de M. Péan qui confirme l'explication de son vote au sujet de l'indemnité de résidence des instituteurs et institutrices et de la suppression des suppléments facultatifs pour les directeurs et directrices et chargés de direction.

Question de M. Légeron concernant de nouvelles constructions au Plateau.

M. Légeron informe l'Assemblée que des terrains ont été achetés à proximité du Plateau par des personnes qui y établissent des cités; que les maisons qui s'y construisent n'ont pas de fosses d'aération; que leurs habitants, au nombre de 40 ou 50 sont tous chiffonniers; qu'ils amoncellent des tas de chiffons, d'ordures et de débris de toutes sortes; qu'il y a là un danger pour la salubrité du Plateau où on signale déjà quelques cas de fièvre typhoïde et il demande à l'Administration municipale d'interdire l'occupation de ces maisons qui ne remplissent pas les conditions d'hygiène.

2^o A défaut, ou en cas d'insuffisance, de cet allaitement, ne donner aux nourrissons

Conseil Municipal

3^e Séance ordinaire de l'année 1902

Extraits du Compte Rendu de la Séance du Jeudi 7 Août 1902

AFFIÉCIÉ À LA PORTE DE LA MAIRIE

Étaient présents : MM. Gautier, maire, Bauby et Blanche, adjoints; Richardière, Cellier, Nézet, Doublet, Delahaye, Poignant, Hébert, Fosse, Mothé, Péan, Roy, Légeron et Vanier.

Adoption du procès-verbal de la dernière séance.

M. Hébert donne lecture du procès-verbal de la séance du 2 juin 1902. Ce procès-verbal est adopté après une observation de M. Péan qui confirme l'explication de son vote au sujet de l'indemnité de résidence des instituteurs et institutrices et de la suppression des suppléments facultatifs pour les directeurs et directrices et chargés de direction.

Question de M. Légeron concernant de nouvelles constructions au Plateau.

M. Légeron informe l'Assemblée que des terrains ont été achetés à proximité du Plateau par des personnes qui y établissent des cités; que les maisons qui s'y construisent n'ont pas de fosses d'aération; que leurs habitants, au nombre de 40 ou 50 sont tous chiffonniers; qu'ils amoncellent des tas de chiffons, d'ordures et de débris de toutes sortes; qu'il y a là un danger pour la salubrité du Plateau où on signale déjà quelques cas de fièvre typhoïde et il demande à l'Administration municipale d'interdire l'occupation de ces maisons qui ne remplissent pas les conditions d'hygiène.

2^o A défaut, ou en cas d'insuffisance, de cet allaitement, ne donner aux nourrissons

NOUVEAU CABINET

DE Chirurgie Dentaire

6, RUE DE MAUREPAS

— RUEIL —

EN FACE LE BUREAU DE POSTE

Les Mardi et Vendredi

de 9 heures à 6 heures

M. FRAENKEL donne à toute

personne qui veut bien s'adresser

à lui une Consultation absolument

gratuite pour tout ce qui

concerne la Bouche.

Ses Prix sont très Modérés

Les soins de Bouche et des Dents sont

consciencieux, d'une propreté et d'une

ANTISEPTIE RIGOREUSES.

Spécialités des Redressements

des Dents des Enfants et de la pose

des Appareils Dentaires. — Extraits

et Traitements des Dents

malades sans aucune Douleur.

MAISON A PARIS

88, Chaussée d'Antin, 88

Quartier de l'Opéra

Grand Magasin de Chaussures

56, Rue du Chemin-de-Fer, 56

Ancienne Maison FROMONT

MAUMONT, Succ^r

Chaussures de fatigue et de luxe

Spécialité

pour Dames, Fillettes et Enfants

Tous les articles se recommandent

par la qualité, le soin de la confection

et leurs prix modérés.

Achille CAT

GEOMÈTRE

Expert près le Tribunal civil de la Seine

Vente et acquisitions de terrains

et maisons, gérance de propriétés

(expropriations), recherches cadastrales

et états parcellaires.

Levés de plans, nivellement, projets

de canalisation d'égouts, routes,

chemins de fer, tramways, etc.

80, rue du Chemin-de-Fer

VIN FIN BEAUJOLAIS

(un des plus grands crus français)

naturel, fruité, limpide, bonne conservation.

215 l. 65 fr.; 108 l. 38 fr.,

franco port gare destinataire. Envoi

d'échantillon gratuit. P. FROMONT, propriétaire

de vignes à Villefranche-en-Beaujolais

(Rhône).

PETITE MAISON A LOUER

située 35, rue Sadi-Carnot.

Prix modéré. — S'y adresser.

LA RÉFORME ÉCONOMIQUE

paraissant le Dimanche

Directeur : JULES DOMERGUE

Rédaction-Administration

42, Rue du Louvre, 42

PARIS

ABONNEMENTS :

Paris et Province, Un an... 30 fr.

Etranger... 36 fr.

Le Numéro : 60 Centimes

MOUVEMENT COMMERCIAL

REVUE DU MARCHÉ INTÉRIEUR

(Statistiques hebdomadaires)

REVUE DU MARCHÉ EXTÉRIEUR

(Modifications douanières, etc.)

MOUVEMENT FINANCIER

Bourse de Paris. — Cours et Revue des

des changes. — Bourses étrangères

etc.

Grande Vaeberie Normande

POUPARD

19, Rue Saint-Germain, 19

NANTERRE

Lait garanti pur

TAUREAU POUR LA MONTE

VINS Château de Saint-

Césaire, propriétaire

Alfred FOURNIER, à St-CESAIRE

(Gard), demande représentants et

entrepositaires.

A LOUER

6, Rue Béranger (en face la gare)

Plusieurs APPARTEMENTS

avec Eau et Gaz

PRIX : 280 à 330 francs

S'y adresser.

USINE A GAZ DE RUEIL

Vente à l'Usine

Prix à l'Usine

Rendu en Cave

Livraison à domicile

dans les 24 heures

de la commande

Par 50 hectolitres, les prix rendu en cave seront diminués de 0,05

Par 100 hectolitres, les prix rendu en cave seront diminués de 0,10

A LA CONFIANCE

Horlogerie - Bijouterie - Orfèvrerie

4, Rue de l'Hôtel-de-Ville, RUEIL

Anc^{ie} Maison LEHIEULLE

E. Deslandes

Successeur

Horloger de la Ville

et de la Compagnie des Tramways

de Paris à Saint-Germain

Remontages de Pendules à l'Année

Réparations en tous genres

Fantaisie Riche, Articles de Fumeurs

Bijouterie Religieuse

Bijouterie Dent, Or et Argent

Bijouterie Double Or

Pendules en tous Genres

Cousins pour Couronnes de Mariées

Montres or, argent

nickel, simples et compliqués

Seul dépositaire de la Montre « OMEGA » qui

a eu le plus grand prix à l'Exposition de 1900.

ACHAT D'OR & D'ARGENT

POMMADE SOUVERAINE

DE SAINT-LOUIS

Le flacon, 2 - 3 flacons, 5.

Le pot, 2.50

CH. BEAULAVON

Pharmacien de l'École Supérieure de Paris

37, Avenue de Paris, RUEIL (en face de l'Avenue du Chemin-de-Fer)

Analyses Médicales, Chimiques et Micrographiques

La PHARMACIE NOUVELLE DE RUEIL vend tout aux m^{es}

prix et conditions que les Pharmacies-Drogueries de Paris.

GARANTIE-SECURITÉ

Imp. HUBY, 22, r. Maurepas, Rueil, et 36, r. St-Germain, Nanterre

USINE A GAZ DE RUEIL

Vente à l'Usine

Prix à l'Usine

Rendu en Cave

Livraison à domicile

dans les 24 heures

de la commande

Par 50 hectolitres, les prix rendu en cave seront diminués de 0,05

Par 100 hectolitres, les prix rendu en cave seront diminués de 0,10

A LA CONFIANCE

Horlogerie - Bijouterie - Orfèvrerie

4, Rue de l'Hôtel-de-Ville, RUEIL

Anc^{ie} Maison LEHIEULLE

E. Deslandes

Successeur

Horloger de la Ville

et de la Compagnie des Tramways

de Paris à Saint-Germain

Remontages de Pendules à l'Année

Réparations en tous genres

Fantaisie Riche, Articles de Fumeurs

Bijouterie Religieuse

Bijouterie Dent, Or et Argent

Bijouterie Double Or

Pendules en tous Genres

Cousins pour Couronnes de Mariées

Montres or, argent

nickel, simples et compliqués

Seul dépositaire de la Montre « OMEGA » qui

a eu le plus grand prix à l'Exposition de 1900.

ACHAT D'OR & D'ARGENT

POMMADE SOUVERAINE

DE SAINT-LOUIS

Le flacon, 2 - 3 flacons, 5.

Le pot, 2.50

CH. BEAULAVON

Pharmacien de l'École Supérieure de Paris

37, Avenue de Paris, RUEIL (en face de l'Avenue du Chemin-de-Fer)

Analyses Médicales, Chimiques et Micrographiques

La PHARMACIE NOUVELLE DE RUEIL vend tout aux m^{es}

prix et conditions que les Pharmacies-Drogueries de Paris.

GARANTIE-SECURITÉ

Imp. HUBY, 22, r. Maurepas, Rueil, et 36, r. St-Germain, Nanterre

USINE A GAZ DE RUEIL

Vente à l'Usine

Prix à l'Usine

Rendu en Cave

M. Roy observe que le Conseil et l'Administration peuvent s'opposer à l'habitation de ces constructions en vertu de la loi du 13 avril 1850, sur les logements insalubres, encore en vigueur.

Un de nos aimables lecteurs a bien voulu nous envoyer la relation d'un voyage de huit jours à Londres. Nous l'insérons bien volontiers, trop heureux de lui faire plaisir et en même temps d'intéresser, en les instruisant, nos concitoyens.

UN VOYAGE A LONDRES

Le départ. — Le voyage. — L'arrivée. — Londres le dimanche. — Première journée de séjour. — Nous sommes partis de la gare Saint-Lazare à 9 heures du soir, le samedi, 2 août.

Premier et seul arrêt à Rouen, à 11 h. 1/4.

A minuit 50, arrivée à Dieppe. Le train sort de la gare, longe les bassins, arrive au port où se trouve la gare maritime. Nous descendons du train et embarquons de suite sur La Manche.

Cela me fait un effet, à la lumière électrique, de voir les deux grosses cheminées peintes en blanc tranchant sur le fond noir de l'eau.

On se case où l'on peut, on cherche le campement des troisième, un peu rustique, on prend des plants, et à 1 h. 10, coup de sirène, on part, on sort du port lentement, doucement, très mollement. On se laisse aller. La lumière électrique nous éclaire.

La mer est noire, on ne voit pas, mais on entend les vagues. Au bout d'un quart d'heure, on sent, à certain mouvement du bateau, que l'on entre en pleine mer. Jusque-là, d'après les marins, nous n'étions que dans la rivière.

Un quart d'heure plus tard, voici l'aman qui commence à me dire que ça tourne. Oh! oh! Je ris et je blague, car moi, je ne sens encore rien. C'est la voici qui se lève et va au bord du bateau. Elle recommence ce petit manège toutes les demi-heures. Pour moi, je fume sans penser au mal de mer.

A 3 heures, on commence à voir poindre l'aurore et, trois quarts d'heure plus tard, je commence à mon tour à sentir quelque chose. J'y vais de mon voyage. Après, cela va mieux. Nous apercevons une voile, c'est un gros bateau pêcheur.

Au fur et à mesure que le jour grandit, la mer devient plus forte et plus moutonneuse. Notre bateau danse, monte, s'enfonce. On aperçoit les côtes anglaises. Enfin!... C'est heureux.

Encore une heure pour arriver à New-Haven, entrée à 5 h. 1/4, en douceur. La marée est basse, la digue et les quais sont d'une hauteur incroyablement. On établit une passerelle presque à pic. On monte enfin, après avoir pris la file. Ascension bien peu commode avec les cannes, parapluies, bagages.

Nous foulons alors la terre anglaise. La première personne que nous voyons est un policeman qui me fait l'effet, avec son casque noir, d'un pompier. Nous allons à la douane. Visite des bagages, cela prend du temps. Nous montons ensuite en wagon, où nous nous trouvons avec les mêmes personnes que sur le bateau. On a fait connaissance, on cause, on fume.

Mais maintenant, il fait grand jour. On a des têtes, il faut voir! A 6 heures précises, on part très doucement. On dormirait bien, sauf la curiosité, car on n'est nullement secoué, ce chemin de fer étant bien plus doux que les nôtres. C'est un plaisir de rouler. La vitesse s'accroît, les campagnes défilent, c'est merveilleux! Vallées, tunnels, verdure sur verdure! Des troupeaux au pâturage, bœufs, moutons, chevaux, en fin

une campagne égalant, si ce n'est dépassant, la Normandie.

Les maisons sont uniformes, rouges, toutes pareilles, par centaines. Nous allons avec une vitesse effrayante, brûlant les gares, et nous arrivons à Londres à 8 h. 5, cela nous fait donc deux heures de chemin de fer.

En arrivant près de la ville, nous restons étonnés de ce que nous voyons. Ce n'est que chemins de fer les uns sur les autres, avec un port énorme sur la Tamise, qui est elle-même d'une largeur extraordinaire.

Visite des employés; on repart et, cinq minutes après, on est en gare de Victoria. Nous descendons, serons la main de nos compagnons de voyage et cherchons nos Anglais. Nous les apercevons au bout du quai. Nous y courons et là, nous nous embrassons cordialement, à la française!

Nous entrons au buffet de la gare, gare qui nous étonne par ses proportions énormes, mais pas le même genre qu'en France et plus noire.

Nous sortons enfin et voyons les rues de Londres. Je reste ahuri. Nous montons en omnibus et défilons dans des rues larges, droites, longues et silencieuses, car c'est dimanche.

Nous arrivons chez nos parents, où nous commençons par nous mettre à l'aise. Ensuite, on se met à table, mangeant avec appétit. Tout est nouveau pour nous, jusqu'à la disposition du couvert, du domicile, du déjeuner.

Après avoir repris des forces, on va faire sa toilette pour faire un tour. Nous arrivons à la Cité, c'est merveilleux, nous sommes, toujours à cause du dimanche.

Je remarque la gare du Nord, très belle; le Palais des Lords, la Bourse, la Banque d'Angleterre, Saint-Paul, que nous visitons; le quartier des gros commissionnaires en victuailles, et nous arrivons à la Tour de Londres où nous admirons le grand pont, grandiose, avec au milieu, sur piles, deux tours carrées et hautes. Entre celles-ci, le tablier du pont se lève en deux parties pour laisser passer les gros bateaux. En cinq minutes, la manœuvre est faite.

Nous revenons et dîmons. A 8 heures, je demande le lit, je ne tiens plus et je fais un somme jusqu'à 5 heures du matin.

(A suivre).

Causerie Vétérinaire A PROPOS DU TETANOS

Depuis environ deux ans, le tétanos, si fréquent dans nos régions, avait, à la suite de nombreuses précautions, presque complètement disparu et ce, pour le plus grand bien de nos agriculteurs.

Malheureusement ces derniers, qui avaient bien juré de se tenir sur leurs gardes, se sont quelque peu déparés de leur surveillance et le mal, qui tendait à disparaître, reparait aujourd'hui de plus belle et avec plus de gravité que jamais.

Il nous a donc fallu rechercher quelle était la cause primordiale de ce renouveau d'intensité et de fréquence. Nous n'avons pas eu à aller bien loin pour mettre le doigt sur la plaie.

La cause réside, purement et simplement, dans un défaut de précaution de la part des intéressés eux-mêmes.

En effet, beaucoup de nos cultivateurs, qui font des boues de Paris, ne prennent pas la précaution, lors de leur retour aux champs, de déverser leurs débris de verres, porcelaines, tessons de bouteilles, boîtes à sardines sur des tas ad hoc; ils se contentent de retirer les soubentes et laissent ces débris s'éparpiller sur le chemin. Un cheval passe, se blesse en marchant sur ces débris et, quelques jours après, le tétanos se déclare d'une façon plus ou moins aiguë, suivant le tempérament du blessé.

J'ai observé, parmi les nombreux cas de tétanos que j'ai été appelé à soigner, des cas dus à l'introduction dans le pied de balaines de parapluies, d'os appointis, de débris de casseroles dénichées, etc., tous corps provenant, sans contredit, des ordures parisiennes.

En somme, le tétanos apparaît intense et répété partout où sont déposées les gadoues dont nous gratifions la capitale du monde civilisé et ceci est tellement vrai que de l'autre côté de Paris, dans les parages de Palaiseau, Massy, Orsay, Chateaufort, Chevreuse. Limours, où la culture n'emploie pas comme engrais les tessons de bouteilles, le tétanos ne fait son apparition qu'à de très rares intervalles.

Le tétanos est dans les trois quarts et demi des cas une affection infectieuse qui ne pardonne pas. Est-ce une affection contagieuse? Oui pour les uns, non pour les autres. Quant à moi, personnellement, je ne dirai pas qu'elle est contagieuse au premier chef et chaque fois qu'on l'observe, mais elle est certainement contagieuse si je m'en rapporte à quelques-unes de mes observations particulières.

J'ai en effet observé le cas suivant: Je suis appelé à donner mes soins à un cheval entier, gris fer, 6 ans, auquel le maréchal a coupé la queue il y a environ dix jours avec un coupe-queue qui ne brillait pas par sa propreté. L'animal, me dit le propriétaire, mange difficilement depuis la veille; depuis le matin, il cherche à boire, mais ne peut déglutir; il mousse de la bouche; son œil, hagard, est déjà influencé par la lumière; la queue, légèrement relevée, se porte à droite et à gauche sans arrêt; les jambes de derrière, raidies, sont assez fortement écartées. Je diagnostique le tétanos et institue le traitement. Le malade meurt le lendemain matin.

Le propriétaire, au lieu de désinfecter comme on lui a dit de le faire, remet, dès le surlendemain un autre cheval à la place.

Quinze jours se passent sans que quoique ce soit se présente, lorsqu'un beau matin je vois mon client venir me prévenir que son cheval est pris comme l'autre. Je me rends auprès du malade qui est, en effet, sous le coup d'une belle crise. J'observe l'animal et trouve au garrot la porte d'entrée du microbe. J'ai traité ce cheval par les injections à haute dose de sérum antitétanique et j'ai réussi à le tirer d'affaires.

Une autre fois, j'ai pu observer un cas dont les conséquences ont été plus graves puisqu'il y a eu mort d'homme. Un cheval se trouve piqué par un clou de rue. Calfeutré dans son écurie, il est soigné suivant la méthode ordinaire, mais meurt quatre jours après le début de la maladie.

Le propriétaire qui dispose d'une autre écurie la fait vider et y enferme le cheval qu'il achète.

Dans sa première écurie, il empile les échelas qu'il vient d'enlever de ses vignes et les y laisse jusqu'à l'année suivante, époque à laquelle il les fait enlever par son commis de ferme pour être transportés dans ses pièces.

Au cours de ce travail, le commis se trouve blessé au doigt par une écharde provenant d'un des échelas. Deux ou trois jours après, la suppuration se met dans le doigt; le malade est pris d'une fièvre intense et, le lendemain, le malheureux est atteint du tétanos, qui l'enlève en quarante-huit heures.

Voici donc deux cas qui semblent bien indiquer la contagiosité du tétanos. Je n'ai pas besoin d'indiquer ici les symptômes de cette affection grave entre toutes; ils se trouvent décrits dans le premier exemple que j'ai cité, je n'y reviendrai donc pas.

Quant au pronostic, il est presque toujours fatal, c'est-à-dire mortel. Cependant, depuis l'application de la nouvelle méthode dite méthode Pasteur, on est arrivé à obtenir beaucoup plus de guérisons et si les propriétaires d'animaux voulaient être un peu plus circonspects, cette affection deviendrait de plus en plus rare. Le remède est facile, mais faut-il vouloir le faire appliquer et c'est là le difficile.

La méthode Pasteur peut, dans le cas qui nous occupe, être appliquée de deux façons: soit curativement, soit préventivement.

Curativement, c'est-à-dire quand la maladie a déjà fait son apparition. Dans ce cas, il y a lieu d'injecter le sérum à haute dose les deux premiers jours, puis diminuer progressivement de jour en jour jusqu'à ce que l'on soit arrivé à l'injection minima, que l'on continuera cinq à six jours de suite.

Avec ce système et un régime approprié, on est arrivé à tripler et même à quadrupler le chiffre des guérisons. Relativement au traitement préventif, voici comment l'on procède: Lorsqu'un animal est atteint de blessures qui peuvent, qui ont même bien des chances d'amener le tétanos, le praticien fait une injection minima de sérum antitétanique, qu'il renouvelle une dizaine de jours plus tard.

Depuis que l'on a pris l'habitude de vacciner ainsi les animaux préventivement, les cas de tétanos ont de beaucoup diminué. Ils disparaîtraient peut-être à brève échéance, mais il faut veiller.

Avant de terminer ce court article, nous allons énumérer les cas dans lesquels il est prudent de vacciner. Affections du pied. Clous de rue. Blessures par débris de verres. Couronnements. Amputation de la queue. Après les amputations de javarts. Clous de rue pénétrants. Après la castration.

A. CARONI, Médecin-vétérinaire.

On dit que le service militaire de deux ans n'aura pas en France la même vigueur, la même autorité que le service de trois ans. Non, messieurs, au contraire. Le Parlement et le gouvernement, soucieux de la force militaire du pays, ne permettront sous aucun point de vue, sous aucun prétexte, qu'elle s'amoindrisse. Le Parlement est résolu à faire la loi de deux ans qui impose au pays des charges plus grandes, mais la nation, la population française ne reculent devant aucun sacrifice quand il s'agit de la défense de la patrie.

Pas plus les membres du Parlement que le ministre de la Guerre ne cherchent à faire croire au peuple français qu'ils ont l'intention de faciliter ou de rendre plus commode à chacun de nos enfants l'égalité du devoir militaire. Loïn de nous cette pensée! Nous avons voulu seulement introduire l'égalité et nous défendrons cette loi jusqu'au bout, n'est-ce pas, Monsieur le Sénateur?

Des mesures sont prises pour mettre la plus grande justice dans la répartition des charges. Un homme, soutien efficace de famille, était arraché pendant un an de ses foyers sans qu'aucune espèce de compensation lui fût donnée. C'était la misère pour sa femme et pour ses enfants.

C'était une chose injuste et nous ne voyons pas que cela continue. Tout ce qui sera reconnu nécessaire pour que le soldat de deux ans soit aussi bien instruit qu'il l'était avec le service de trois ans, tout ce qui sera nécessaire, j'en suis convaincu, le Sénat sera d'accord avec la Chambre pour nous l'accorder.

Voilà des paroles qui méritent d'avoir, dans le pays, un grand et utile retentissement.

Armée territoriale A l'occasion de l'appel, à l'automne, des hommes de l'armée territoriale, il est rappelé que tout homme se trouvant en situation d'obtenir la dispense, à titre de soutien de famille, ou un ajournement, doit remettre sa demande à la gendarmerie vingt jours au moins avant la date fixée pour la convocation.

Les territoriaux qui, pour des raisons de famille, d'intérêt ou de santé, désiraient obtenir un sursis, ne doivent pas hésiter à se mettre en instance dans les conditions indiquées ci-dessus; leurs demandes seront examinées avec bienveillance et il sera donné satisfaction dans la plus large mesure possible.

Les Ouvriers et les Agents d'affaires. Lerat, dans un accident du travail, a perdu la vision de l'œil gauche et, par là, sa capacité ouvrière est réduite de 53 0/0 sur un salaire annuel de 1.650 fr. Il aurait donc droit à une rente annuelle et viagère de 272 fr. 25, équivalente à la moitié de la réduction.

Depuis nos conclusions, dans le procès qu'il intentait à ce propos à son patron, devant la 4^e chambre civile faisaient croire qu'il se contenterait d'une rente de 100 francs; mais il avait écrit au président que cette modération lui avait été imposée par son agent d'affaires, afin qu'il touchât un capital au lieu d'une rente.

Les rentes ouvrières, en effet, sont incessibles et insaisissables; toutefois, jusqu'à 100 francs, elles sont rachetables, voilà pourquoi le conseil intéressé de l'ouvrier lui avait fait réduire à 100 fr. le chiffre de sa demande.

Le tribunal, a déjoué la manœuvre. Dans son jugement, il dit: Attendu qu'il importe de protéger l'ouvrier contre lui-même ou plutôt contre les intermédiaires sans mandat légal; Attendu que l'article 3 de la loi du 9 août 1898 interdit comme contraire à l'ordre public toute convention, formelle ou déguisée, qui aurait pour but d'élever les dispositions tutélaires de la loi et pour résultat de frustrer l'ouvrier dans l'intégralité de son droit;

Attendu que la demande de Lerat, telle qu'elle est formulée, tombe sous les prohibitions de la loi, que, tout en admettant le principe de cette demande, le tribunal est en droit d'en augmenter le taux.

En conséquence le patron de Lerat est condamné à payer à celui-ci une rente de 272 fr. 25 et aux dépens.

ETAT-CIVIL NAISSANCES. — Berthelin Marcelle, avenue de la République, 75; Fonnier Martine, rue de Montesson, 12. PUBLICATIONS. — M. Borkowski, à Varsovie et Mlle Renard, à Nanterre; M. Marotte, à Auxy (Loiret) et Mlle Lemoine, à Nanterre; M. Pruvot et Mlle Neyron, à Nanterre. MARIAGE. — M. Gateau et Mlle Fillion, à Nanterre. DECES. — M. Lacroix, 46 ans, avenue de Rueil, 50; enfant Vigla, 1 an, boulevard du Havre, 7; veuve Guilbon, 73 ans, route de Paris, 9.

INFORMATIONS La loi de deux ans A Villefranche-sur-Rhône, où il s'est rendu pour présider la cérémonie patriotique à la mémoire des morts de 1870-71, le général André, dans le banquet, a répondu en ces termes au sénateur Guyot qui avait parlé du concours du ministre de la Guerre pour le succès de la loi de deux ans: Cette loi, dit le ministre, préoccupe toute la France et je suis heureux, dans cette ville patriotique, à l'occasion d'une cérémonie sacrée comme celle-ci, de dire sur la loi de deux ans ce que je pense: La loi de deux ans a pour objet essentiel d'établir l'égalité la plus absolue entre les fils de France, relativement au service militaire. (Applaudissements répétés.) Vous avez dit, monsieur le sénateur, que le premier pas, le plus difficile, avait été franchi au Sénat. C'est, en effet, au Sénat que nous avons obtenu le vote de l'article consacrant cette égalité sans aucune espèce d'exception.

ECHOS DES COMMUNES ENVIRONNANTES

Rueil

LE CRIME d'un Fou alcoolique

Tous les journaux du soir de mardi et les journaux de mercredi relatent la triste aventure du ménage Mazaublan. Comme les excentricités commises par le malheureux, à Rueil, sont assez connues, surtout celle du bouillon de chien, nous extrayons du Radical le récit de sa terrible histoire:

Le crime d'un fou — Ménage désuni Le drame des Ternas — Une correction — Interrogatoire du meurtrier.

Dans la matinée de mardi dernier, vers onze heures et demie, un nommé Mathieu Mazaublan, ancien boucher, âgé de quarante ans, arrivait à la préfecture de police et demandait à voir M. Lépine.

Celui-ci donna l'ordre de faire entrer: en effet, il se souvenait de Mazaublan qui, établi rue Montorgueil, il y a quelques années, fut condamné pour avoir vendu à ses clients du chat en guise de veau. Le préfet croyait que la démarche de l'ancien boucher était relative à ces faits déjà anciens. Mais il ne s'agissait nullement de cela.

Je viens, M. le Préfet, dit Mazaublan en entrant, de donner « une correction » à sa femme. Elle m'embêtait...

Comme l'ancien boucher paraissait pris de boisson, M. Lépine fit entrer M. Boy, commissaire de police de la deuxième brigade des recherches, remplaçant M. Puybaraud, et le pria d'emmener Mazaublan. Mais, en prenant ce dernier par le bras, le magistrat sentit, dans la poche intérieure de la jaquette, un corps dur qui lui sembla être une crosse de revolver.

— Qu'est-ce cela? demanda-t-il. — Un revolver, répondit Mazaublan en se troublant...

Et il présenta l'arme à M. Boy qui constata que quatre balles sur six avaient été tirées. — Où sont les balles qui manquent? interrogea le commissaire. — Vous avez sans doute tiré sur votre femme?...

— Oui, dit-il à mi-voix. Elle m'embêtait. — M. Hamard sous-chef de la sûreté, aussitôt prévenu, partit impasse des Deux-Cousins, n° 8; c'est là qu'il habitait les époux Mazaublan.

Sanglante discussion Déjà M. Chapel, commissaire de police, avait fait les premières constatations. Le drame fut aisément reconstitué.

Les époux Mazaublan, en quittant leur boucherie de la rue Montorgueil, avaient acheté, à Rueil, un fonds de café. Mais leurs affaires ne furent pas brillantes, et ils ne tardèrent pas à perdre dans cette entreprise les derniers sous qui leurs restaient.

Ils quittèrent donc, il y a quelques mois, leur commerce, sis, avenue du Chemin-de-fer, et vinrent s'installer aux Ternas, dans la maison meublée dont nous donnons ci-dessus l'adresse, confiant la garde de leurs enfants, à un garçon de dix ans et une fille de douze, à la mère de Mme Mazaublan, Mme Dolivet, qui habite Saint-Maurice.

C'était Mme Mazaublan qui, à elle seule, subvenait aux besoins du ménage. Née Ernestine-Marie Dolivet, âgée aujourd'hui de trente-sept ans, elle avait exercé naguère l'état de modiste et s'était remise courageusement à faire des chapeaux. Elle partait le matin à son atelier et ne rentrait que le soir. Quant au mari, dévoyé complètement, il s'adonnait à la boisson et s'enivrait fréquemment.

Des scènes continuelles éclataient entre les deux époux: Mazaublan exigeait parfois de l'argent que lui refusait sa femme. Quant à celle-ci, elle reprochait à son mari sa paresse et sa funeste passion.

De là des querelles presque quotidiennes qui, parfois, allaient jusqu'au point de violence. Hier matin, une discussion plus violente que de coutume s'éleva entre les deux époux. Que se passa-t-il exactement? On l'ignore. Tousjours est-il que Mazaublan, saisissant un revolver, frappa sa femme de deux coups de crosse sur la tête.

Mme Mazaublan, éffrayée, ensanglantée, s'enfuit dans l'escalier; mais l'ex-boucher, fou de rage, la poursuivit, lui tirant quatre coups de revolver dont il venait de la frapper. L'une des balles atteignit la malheureuse au sein gauche, la deuxième à l'omoplate gauche, la troisième à la joue droite. La quatrième se perdit dans la muraille.

Mme Mazaublan dont aucune blessure n'était réellement grave, put néanmoins continuer à descendre l'escalier, et se réfugia au premier étage chez des voisins. Le docteur Degorce, qui habite 18, avenue de Niel, que l'on alla chercher, vint lui donner les premiers soins et la fit transporter à l'hôpital Beaujon.

La malheureuse a été admise d'urgence dans la salle Laugier. Ses jours ne sont pas en danger.

Pendant ce temps, ainsi que nous l'avons raconté plus haut, Mathieu Mazaublan allait se constituer prisonnier à la sûreté.

Scène tragi-comique Après la scène qui s'est passée à la préfecture de police, une autre scène tragi-comique se déroula dans le cabinet de M. Hamard, chef-adjoint de la sûreté.

Je ne suis qu'un misérable, s'écria Mazaublan aux premières questions que lui posa le magistrat. Je me fais horreur. Ma pauvre femme!

Et Mazaublan, qui ne semblait pas entendre les questions de M. Hamard qui cherchait en vain à apaiser le pauvre inconscient, celui-ci poursuivait: — J'ai commis un crime, moi, Mazaublan Mathieu.

Se tournant brusquement vers le commissaire: — Vous allez me guillotiner, monsieur, s'exclama-t-il. Je veux être guillotiné!

— Mais, reprit doucement M. Hamard moitié souriant, je n'ai point de guillotine sur moi. Les bois de justice sont en province.

Avec des larmes dans la voix, Mazaublan s'approchant du magistrat lui dit d'un ton confidentiel: — Vous avez bien ici quelque chose qui remplirait cet office, une hache par exemple? Il faut que l'expié mon crime pour prouver à la justice des hommes que je ne suis point un assassin.

Je veux me réhabiliter à l'instant. — Conduisez-moi, reprit M. Hamard, s'adressant à deux agents.

Et Mathieu Mazaublan, prenant une attitude hiératique, suivit docilement les inspecteurs qui le menèrent... à l'infirmerie du Dépôt.

Ajoutons comme renseignements particuliers, que Mazaublan était venu lundi, à Rueil, pour voir ses enfants, le fils, à l'institution Veysse, rue des Muettes et la petite fille chez les sœurs, qu'il a passé l'après-midi chez M. Gicquel, restaurateur, chemin du Halage et la soirée au Café de la Ville. Les personnes qui l'ont aperçu et qui ont causé avec lui l'ont trouvé très surexcité.

PUBLICATIONS. — Thallois Victor, employé, château de Buzenval et Carfantan Mathilde, cuisinière, 32 boulevard Magenta; Chêneault Francis, blanchisseur, impasse des Amazones et Loutat Marie, cuisinière, impasse des Amazones.

NAISSANCES. — Bonenfant Paul-Léon-Emile, 3, rue de Nanterre; Pierre René-Edouard, 22, rue de Marly; Lourde Lucie-Eugénie, 7, place de l'Eglise.

DECES. — Pérolat, veuve Rousseau, rentière, 92 ans, 16, rue de Suresnes; Maudchain Marcelle-Marie, 11 mois, 8, rue du Château; Talloureaux, femme Martin, blanchisseuse, 62 ans, 4, rue du Gué.

RÉCETTE UTILE L'eau pure à la campagne et en voyage

On connaît les propriétés oxydantes des permanganates; à froid, ils détruisent les matières organiques en donnant un précipité de bioxyde de manganèse. Ils permettent tout à la fois de reconnaître si une eau est exempte de matières organiques et de la purifier le cas échéant. A la campagne et en voyage, cela a son intérêt.

Il suffit de verser dans l'eau quelques gouttes d'une solution de permanganate

de chaux, préférable à celui de potasse, parce que la base sera mise en liberté; la chaux existe dans l'organisme, au contraire de la potasse. Si l'eau renferme des substances organiques, en l'agitant avec le permanganate, la coloration rose de ce dernier disparaît; il suffit, pour détruire toute trace de corps organique, d'ajouter du permanganate jusqu'à coloration rose persistante après un quart d'heure.

Pour décolorer ce léger excès de permanganate, on mélange à l'eau une substance organique comestible: sucre, vin, eau-de-vie, café; le jus d'un fruit, poire, pomme, raisin, prune, etc. On en met plus ou moins, selon le goût personnel; mais, en tout cas, il faut en mettre assez pour faire disparaître la teinte rose.

Le léger inconvénient de ce procédé de purification de l'eau est la présence du bioxyde de manganèse insoluble; on l'élimine par filtration ou par décantation après repos.

CHEMINS DE FER DE L'OUEST Trains de plaisir à marche rapide de Paris à Dieppe, tous les dimanches, aller et retour dans la même journée.

— Aller: départ de Paris (Saint-Lazare), à 9 h. 35 du matin. — Arrivée à Dieppe vers 10 h. 35 du matin. — Retour: départ de Dieppe à 8 h. 35 du soir. — Arrivée à Paris (Saint-Lazare), vers minuit 30.

Prix (aller et retour): 2^e cl. 9 fr., 3^e cl. 6 francs. Le nombre de places est limité.

Demande d'Agents actifs, sérieux, par propriétaire de vignobles, pour la vente de ses VINS.

Ecrire à M. le Régisseur du Domaine de Gougens, par Carcassonne (Aude).

ANEMIE GUÉRISON EN 20 JOURS

ANALYSE DE L'ELIXIR S'VINCENT-PAILLON. Anémie guérie chez les Sœurs de la Charité, 100, Rue Saint-Dominique, Paris.

PLACE SAINT-VINCENT-DE-PAUL 122, rue Lafayette, Paris

(HOTEL PARTICULIER) Pastel, Miniature, Émaux, Peinture, Charbon, Sanguine, Émaux



PIERRE PETIT & SES FILS

Châtelier de la Légion d'Honneur PHOTOGRAPHIE D'ART & DE LUXE AGRANDISSEMENTS De tous les anciens Portraits.

AUTORISATION DE L'ÉTAT (Décret du 23 avril 1887)

Approbation de l'Académie de Médecine EAU NATURELLE Vals

SOURCES MIREILLE Eau de Table Pour excursions

Souverain contre les affections de l'estomac, du foie et des reins. La meilleure méthode des eaux de Vals. TROIS MÉDAILLES D'OR DE 1^{re} CLASSE: 1859, 1890, 1899

LÉON RIZIER (seul concessionnaire) 14, rue Paul-Bert, 14 - PARIS 14^e ANNONCIER: — Les Bureaux et les Adresses sont indiqués. Le Directeur-Gérant: E. HUBY.